

Plan stratégique du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Rapport d'étape 2006

Volume I
Récapitulation

Octobre 2006

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE



En juin 2004, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) a publié un plan stratégique intitulé *Une population, des communautés et un territoire autonomes – une responsabilité partagée*. Ce plan, qui repose sur la vision élaborée par la 15^e Assemblée législative pour les Territoires du Nord-Ouest (TNO), établit l'orientation générale du gouvernement pour une planification s'échelonnant sur dix années.

Depuis l'introduction du plan stratégique, nous comptons de nombreuses réalisations à notre actif. Ce volume du *Rapport d'étape 2006* vous informe des progrès accomplis à ce jour sur les priorités et les mesures à prendre énoncées dans le plan stratégique. Ce rapport a également pour but de faire le point sur le stade où nous en sommes par rapport à la progression de nos buts et à la réalisation de notre vision. À titre de partenaire engagé dans le processus (de concert avec d'autres gouvernements, organismes, familles, individus et communautés), il est important de faire un bilan de notre progression et de chercher des moyens de renforcer nos priorités et nos efforts dans les secteurs où cela s'avère le plus nécessaire. Tous les partenaires doivent travailler ensemble et faire leur part pour améliorer les conditions de vie de tous les résidents.

Le *Rapport d'étape 2006* fait état de plusieurs réussites par rapport aux défis que nous devons relever et aux secteurs auxquels nous devons continuer à travailler. Certains des succès notables comprennent l'augmentation des niveaux de scolarité; la baisse du taux de tabagisme des jeunes et des adultes; la hausse du revenu des ménages; la prospérité de l'économie et une forte croissance de l'emploi; la croissance du secteur du tourisme; la bonne santé financière du GTNO; les progrès continus en matière d'ententes sur l'autonomie gouvernementale, les ressources et les terres; les investissements croissants en matière d'infrastructure communautaire, et les progrès réalisés pour les zones à faire protéger en vertu de la Stratégie sur les zones protégées. Nous devons continuer à réduire la violence aux TNO, à réduire les dépendances, à renforcer les langues autochtones, à signer des ententes justes et équitables avec le gouvernement fédéral et les autres gouvernements, et à garantir la santé continue des populations d'espèces naturelles des TNO et la protection de l'environnement.

Au nom du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, j'aimerais souligner ma reconnaissance à tous nos partenaires et les remercier de nous aider à faire des TNO un endroit où il fait bon vivre et élever une famille. Le travail, l'appui et la coopération des dirigeants, des gens d'affaires, de la main-d'œuvre, du secteur bénévole et communautaire, des organismes à but non lucratif et de nombreux autres protagonistes ténos sont essentiels à l'avancement de nos intérêts communs. J'aimerais aussi rendre hommage au dévouement de mes collègues, les députés de l'Assemblée législative, qui ont maintenu leur engagement envers une vision des Territoires du Nord-Ouest qui rejoint les aspirations de tous les Ténos et les Ténosises. Dans la même veine, je dois souligner le travail ardu des fonctionnaires du GTNO, dont les efforts ont largement contribué aux progrès que nous avons accomplis.

C'est avec plaisir que je présente le *Rapport d'étape 2006* du plan stratégique et je me réjouis du travail soutenu qui reste à accomplir pour construire un territoire fort, dynamique et autonome.

Joseph Handley, premier ministre

INTRODUCTION

Lorsque la 15^e Assemblée législative a entamé son mandat en décembre 2003, les députés se sont engagés à trouver de nouvelles façons de mener les affaires. Ils ont convenu de collaborer afin que le gouvernement de consensus soit plus efficace et réponde mieux aux besoins des résidents des TNO. Ils ont aussi convenu de travailler en partenariat avec les autres gouvernements du territoire, afin de concevoir un programme qui rallie le plus d'appuis possible à l'échelle des TNO.

La 15^e Assemblée législative a adopté une vision et un ensemble de buts qui visent l'autonomie et la responsabilité partagées et qui transmettent un sentiment d'optimisme et de confiance envers l'avenir des TNO.

Vision

Des personnes et des familles autonomes qui partagent les avantages et les responsabilités de communautés saines et de Territoires du Nord-Ouest prospères et unifiés.

Buts

1. *Une voix et une identité ténoises fortes.*
2. *Des citoyens en santé et bien instruits vivent dans des collectivités sûres et sont capables d'apporter leur contribution et de mettre à profit les possibilités qui s'offrent à eux.*
3. *Les communautés sont bien administrées et viables et les régions sont capables de réaliser leur potentiel.*
4. *L'économie diversifiée offre des perspectives et des possibilités de choix aux résidents des Territoires du Nord-Ouest.*
5. *Gestion et protection de l'environnement naturel.*

Guidé par sa vision et ses buts, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) a préparé le plan stratégique *Une population, des communautés et un territoire autonomes – une responsabilité partagée*. Les buts du plan stratégique reflètent la responsabilité partagée des particuliers, des familles, des communautés, des gouvernements autochtones, du gouvernement fédéral et du GTNO, et ont été conçus pour se matérialiser sur une période de dix ans. Le plan stratégique établit également l'orientation générale du gouvernement en déterminant les priorités et les mesures appuyant les objectifs de l'Assemblée législative.

Plus particulièrement, le plan stratégique contient quatre grandes priorités qui ont été identifiées comme étant d'une importance capitale pour la durée du mandat du présent gouvernement :

1. Aider les gens à s'aider eux-mêmes – nos responsabilités personnelles, familiales et collectives.

2. Négocier des ententes équitables avec le gouvernement du Canada et les gouvernements autochtones.
3. Mettre l'accent sur notre économie et notre infrastructure.
4. Gestion environnementale.

Ces priorités, ainsi qu'une série de mesures concrètes et identifiables, ont guidé les activités de ce gouvernement. Le plan stratégique est lié au processus de planification d'activités du gouvernement, car il définit l'orientation générale de l'élaboration des plans d'activités des divers ministères du GTNO. Ces plans énoncent le travail du gouvernement et ses priorités pour une période de trois ans ; ils servent à établir son budget et le budget principal des dépenses qui sont déposés et font l'objet de débats à l'Assemblée législative au début de chaque année.

L'identification d'une vision accompagnée de buts, de priorités et de mesures est importante pour donner une orientation globale et une centralisation à la planification gouvernementale et à l'établissement de buts à long terme. Toutefois, il est tout aussi important, de temps à autre, de rendre des comptes sur les activités entreprises par le gouvernement pour faire avancer les priorités de l'Assemblée législative, ainsi que sur les progrès du GTNO par rapport aux buts à long terme énoncés dans le plan stratégique. Le rapport d'étape annuel représente un compte rendu sur ces activités.

La première section du *Rapport d'étape 2006 du plan stratégique – Volume I : Récapitulation* présente un résumé des activités et des réalisations clés du gouvernement soutenant les quatre priorités de cette Assemblée qui ont été énoncées dans le plan stratégique. Bien que ce rapport ne puisse faire état de tous les efforts collectifs du GTNO dans chaque secteur prioritaire, il souligne les réalisations importantes.

La deuxième section de ce rapport présente de l'information sur les progrès réalisés pour atteindre les buts du plan stratégique. Comme il a été mentionné, l'atteinte des buts du plan stratégique exige les efforts, à tous les niveaux, des particuliers, des familles, des communautés et des gouvernements. Bien que certaines mesures puissent prendre des années à produire des résultats, les mesures globales élaborées pour chaque but offrent un moyen d'évaluer, de façon tangible, les progrès accomplis pour atteindre ces buts.

L'élaboration de ces mesures constitue un jalon important en soi, car elle augmente la capacité du présent gouvernement et des autres parties intéressées d'analyser et de comprendre les tendances des conditions socioéconomiques. Ce travail contribue à orienter les décisions et à produire de l'information servant à l'élaboration de programmes qui peuvent cibler des besoins particuliers.

Le résumé des progrès du plan stratégique est fondé, en partie, sur les activités du GTNO relatives aux quelque 70 points prioritaires inclus dans le plan stratégique original. Les mesures de progrès relativement aux buts du plan stratégique sont basées sur une série d'indicateurs aidant à dégager les tendances. Vous trouverez des renseignements détaillés sur les activités liées à chacune des mesures à prendre dans le plan stratégique et de l'information sur les indicateurs pour déterminer les tendances globales dans le *Rapport d'étape 2006 du plan stratégique – Volume II : Aperçu détaillé des points prioritaires et des mesures à l'échelle des TNO*.

RÉSUMÉ DES PROGRÈS SUR LES PRIORITÉS DU PLAN STRATÉGIQUE

Tel que mentionné, le plan stratégique a identifié quatre grandes priorités pour ce gouvernement. Cette section présente un résumé des mesures entreprises par le GTNO pour faire avancer ces priorités.

Priorité n° 1 Aider les gens à s'aider eux-mêmes – nos responsabilités personnelles, familiales et collectives

Ce que cela signifie...

La base du plan stratégique du gouvernement est d'aider les résidents des TNO à faire des choix sains en matière de style de vie, à réaliser pleinement leur potentiel et à mener une vie pleinement satisfaisante et productive. La priorité n° 1 comprend les éléments suivants :

- S'instruire – rehausser les niveaux d'instruction des jeunes et des adultes.
- Satisfaire à nos besoins en matière de logement – régler les problèmes de la pénurie de logements et des sans-abri.
- Adopter des modes de vie sains – s'affranchir des dépendances et faire des choix productifs et sains.
- Soutenir une autonomie communautaire accrue – négocier une nouvelle entente avec les municipalités.

Principales réalisations

Le GTNO a entrepris de nombreuses initiatives pour appuyer cette priorité. Les points saillants de ces initiatives sont décrits ci-après.

S'instruire

Pour soutenir la priorité d'améliorer les niveaux de scolarité, le GTNO a concentré ses activités sur les écoles, l'éducation des adultes et les initiatives de formation. Le GTNO a poursuivi l'élaboration de cours préparatoires à l'université destinés au deuxième cycle du secondaire, y compris la conception et la mise en place d'un autre cours préparatoire en mathématiques. Des programmes pilotes en sciences expérientielles et en anglais langue première ont commencé durant l'année scolaire 2006-2007. Ces cours préparatoires aideront les élèves à obtenir leurs diplômes d'études secondaires et à acquérir des compétences pour leurs études postsecondaires ou le marché du travail.

Au cours des dernières années, le GTNO a également mis l'accent sur un meilleur système de contrôle. L'évaluation uniformisée, en utilisant les Tests de rendement de l'Alberta pour les élèves de 3^e, 6^e et 9^e année, produit des rétroactions importantes sur

les progrès réalisés dans le système d'éducation. L'établissement de niveaux fonctionnels pour tous les élèves permet de se faire une meilleure idée du progrès des élèves.

Le GTNO continue également de financer un éventail de projets liés aux compétences en lecture, en écriture et en mathématiques dans les administrations scolaires ténaises. Le GTNO a mis en place plusieurs programmes, notamment le Programme d'apprentissage dans les écoles du Nord, Compétences Canada-TNO et Ready to Work North, qui visent à familiariser les élèves à divers métiers et à les préparer au marché du travail. En vertu du programme de la stratégie ténaise sur la jeunesse, le GTNO pilote le Programme de sensibilisation des jeunes aux métiers et aux professions de 2006-2007.

Des centres de services aux étudiants ont été établis dans les trois campus du Collège Aurora. Ces centres offrent du tutorat, de l'orientation professionnelle, de la formation pour les tuteurs, des centres de rédaction, du soutien en mathématiques et un éventail d'ateliers (techniques d'étude, compétences informatiques, transition vers le collège, estime de soi et mieux-être). Le GTNO a aussi alloué un financement de plus de 3,3 millions de dollars au programme d'alphabétisation et de formation de base des adultes (AFBA) du Collège Aurora en 2004-2005 et 2005-2006. Le programme offre des cours d'alphabétisation et de calcul dans les trois campus et les vingt-trois centres d'apprentissage communautaires aux TNO. Le Fonds communautaire AFBA de la Stratégie en matière d'alphabétisation des TNO a octroyé un financement supplémentaire de 700 000 \$ en 2004-2005 et de 700 000 \$ en 2005-2006 pour garantir que les trente-trois communautés des TNO soient dotées de programmes de compétences en lecture, en écriture et en calcul.

Grâce au programme Partenariat pour l'emploi et les compétences des Autochtones, des programmes de formation sont en place pour préparer les résidents du Nord à satisfaire aux exigences des entreprises. Ce partenariat entre les gouvernements territorial, fédéral et autochtones et les entreprises prévoit des investissements jusqu'à concurrence de 52,9 millions de dollars dans la formation des résidents des TNO pour leur permettre de profiter des possibilités d'emplois dans le secteur des ressources non renouvelables.

Le GTNO a également beaucoup investi dans l'infrastructure du système de l'éducation. Plus de 160 millions de dollars ont été dépensés ou engagés dans la construction de nouvelles écoles, d'importants projets de rénovation et la construction de nouveaux logements pour les étudiants du collège. Ces investissements sont effectués dans plusieurs communautés ténaises, dont Inuvik, Tulita, Fort Good Hope, Colville Lake, Hay River, Fort Smith, Gameti, N'dilo et Yellowknife.

Satisfaire aux besoins en matière de logement

Pour mieux satisfaire aux besoins en matière de logement, le GTNO refait le point en redéfinissant le processus du mandat de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, afin d'accorder plus d'importance à la prestation, aux réparations et aux services pour aider les gens et les communautés. Pour appuyer ce nouvel objectif, le GTNO investit, avec l'aide du gouvernement fédéral, 100 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative en matière de logement abordable. Au cours des prochaines années, jusqu'à 530 nouveaux logements seront construits aux TNO. Ce projet est en cours de réalisation et reconnaît l'importance de la coordination entre les autres ministères et

organismes gouvernementaux pour construire avec succès des logements dans les communautés. Pour améliorer la prestation de programmes, on prévoit regrouper les programmes de logement. Ce regroupement sera basé sur l'objectif de simplifier les programmes, d'améliorer le service et de faire preuve de plus de flexibilité pour répondre aux besoins des résidents des TNO.

Le GTNO continue de travailler avec les municipalités pour déterminer les terrains vacants au sein des limites municipales qui conviennent au développement résidentiel, commercial et industriel, en se servant de son évaluation des besoins en aménagement du territoire. Le gouvernement travaille au transfert des terres domaniales aux municipalités, quand ces dernières sont prêtes à accepter la responsabilité de cette activité et en mesure de le faire. Des terrains ont également été transférés à Yellowknife et à Hay River pour répondre aux besoins de ces communautés.

Le GTNO propose des améliorations aux pratiques de propriété foncière des communautés situées dans les zones visées par une entente de revendication territoriale ratifiée en changeant l'approche de la tenure à bail pour celle de la propriété foncière intégrale (titre en fief simple). Le titre en fief simple donne aux promoteurs immobiliers la certitude de la méthode de tenure, augmente la flexibilité de financement et améliore les pratiques de gestion d'aménagement des terres des gouvernements publics et municipaux.

Le projet de gazoduc de la vallée du Mackenzie (PGVM) offre un débouché ponctuel qui peut fournir à long terme des subventions à l'habitation aux résidents des TNO. Le GTNO continue de se pencher sur un concept innovateur qui transformerait les logements des travailleurs temporaires à la construction du PGVM en logements permanents de qualité et abordables. Ce projet repose sur un partenariat composé de quatre partenaires : le GTNO, le gouvernement du Canada, les entreprises et des communautés.

Adopter des modes de vie sains

Au cours des trois dernières années, le GTNO a alloué 11 millions de dollars à des programmes soutenant la santé des bébés et des enfants, comme le programme Grandir ensemble, le Programme de nutrition prénatale du Canada et des initiatives liées à l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisme fœtal (ETCAF). Le GTNO continue également de mettre en œuvre le cadre de travail Choix santé afin d'améliorer les activités et la capacité de promotion de la santé par une collaboration intersectorielle continue avec le gouvernement, les organismes non gouvernementaux (ONG) et d'autres partenariats. Le cadre de travail et le plan d'action Choix santé du GTNO comprennent six priorités en matière de santé et de mieux-être, dont la réduction et l'élimination du tabagisme, la prévention des blessures, les comportements sexuels à risque élevé, la vie active, la saine alimentation et la santé mentale et les dépendances. Soixante-dix-sept postes ont été ajoutés pour combattre les dépendances, dont des intervenants en santé mentale, des intervenants en mieux-être communautaire et des responsables de formation clinique.

Le GTNO élabore en ce moment un plan directeur pour aborder les besoins à plus long terme du système de santé et a versé 1,2 million de dollars pour moderniser les établissements de soins prolongés afin de mieux répondre aux besoins des patients

atteints de démence, et un million de dollars aux personnes âgées de Yellowknife pour élaborer les plans d'un établissement pour personnes atteintes de démences. Le GTNO a fait des investissements pour accroître les services de santé offerts aux résidents des TNO, y compris l'ajout de travailleurs de liaison en santé autochtones et de travailleurs en hygiène publique, et l'extension des services de dialyse et des programmes de traitement du cancer à l'hôpital territorial Stanton. Un certain nombre de ces initiatives ont été entreprises dans le cadre du financement visant à réduire les périodes d'attente, y compris le recours grandissant à des infirmières praticiennes au service d'urgence, l'examen des horaires de la salle d'opération, l'étude d'options de remplacement de l'anesthésie générale, ainsi que l'élaboration d'une analyse détaillée des raisons des périodes d'attente.

Dans le cadre de l'initiative Enfants en santé, le GTNO a fourni aux organismes environ six millions de dollars au cours des trois dernières années, dans le cadre d'une d'approche précise sur la conception et la prestation de programmes et de services pour les enfants de la naissance à six ans et leurs familles. Le GTNO continue de soutenir les foyers linguistiques; 18 de ces foyers ont été offerts au cours des trois dernières années. Ces foyers favorisent le développement linguistique précoce et préparent les enfants au milieu scolaire. Le GTNO s'associe au Conseil d'alphabétisation des TNO pour présenter le Programme d'alphabétisation et de compétences parentales du Nord et a versé plus de 750 000 \$ au cours des trois dernières années à ce projet. Bien que le gouvernement fédéral ait annulé les négociations sur l'entente concernant l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, le GTNO a reçu un fonds en fiducie de 862 000 \$ pour 2006-2007. L'argent sera utilisé pour donner de la formation aux éducatrices et aux exploitants de garderie; du soutien en capital à des exploitants autorisés à but non lucratif; et du soutien aux foyers linguistiques.

En janvier 2004, le GTNO a rendu public le document *Honorer l'esprit de nos enfants : Un cadre pour les programmes de counseling scolaire aux Territoires du Nord-Ouest*. Ce cadre de travail est utilisé pour répondre aux besoins des écoles en matière de santé mentale et de dépendance, et offre des ressources éducatives aux conseillers en milieu scolaire; de la formation continue sur l'encadrement du comportement des élèves pour le personnel scolaire à l'échelle des TNO pour s'assurer que des processus de planification sur la question soient en place dans toutes les écoles, de la formation continue sur le manuel *Dealing with Child Abuse: A Handbook for School Personnel*, à la demande des régions; et de l'information et des ressources permanentes sur des enjeux sociaux spécifiques, à la demande des régions. Enfin, la composante Compétences pour des relations saines du programme d'études sur la santé de la 7^e à la 9^e année est très bien intégrée à l'enseignement, et la stratégie ténnoise sur la jeunesse du GTNO pilote de nouveaux projets pour aider les jeunes à faire des choix productifs et à contribuer à leurs communautés.

Soutenir une autonomie communautaire accrue

Le nouveau pacte pour les municipalités des TNO est une initiative importante du gouvernement et comprend un examen exhaustif de toutes les politiques et de tous les actes du pouvoir législatif qui constituent le cadre de travail des communautés, pour donner à ces dernières le niveau le plus élevé qui soit de soutien et d'autonomie locale. La majorité de ces actes et politiques ont été examinés. Les lois, les règlements et les politiques sont modifiés au besoin.

La composante principale du nouveau pacte pour les municipalités des TNO comprend le transfert des pleins pouvoirs de l'infrastructure publique et communautaire aux municipalités des TNO, en offrant des fonds aux municipalités pour les dépenses en capital, sur une base de financement préétabli et en augmentant les fonds pour les dépenses de capital du niveau historique de 17 millions de dollars par année à 28 millions de dollars, et en donnant à la majorité des municipalités le pouvoir de percevoir les impôts sur la propriété foncière.

De nouveaux règlements municipaux, en vigueur depuis 2004, augmentent le pouvoir d'emprunt des administrations municipales, ce qui devrait aider les communautés à obtenir du financement supplémentaire pour les priorités. Dans le cadre du nouveau pacte pour les municipalités des TNO, le Programme de subventions aux revenus tirés de l'impôt foncier a été instauré comme mesure intérimaire pour que les administrations municipales obtiennent ces revenus avant de pouvoir les percevoir elles-mêmes en janvier 2008. Les municipalités ont eu la possibilité de recommander différents taux par mille pour l'impôt foncier de 2006.

On travaille aussi présentement à établir une méthode de financement préétablie pour l'infrastructure publique et communautaire pour que les communautés puissent planifier, réaliser, contrôler et mettre en œuvre des projets d'infrastructure locale. Le financement préétabli offrira des sources de revenus stables et prévisibles. Récemment, le personnel du GTNO a amorcé une deuxième série de consultations communautaires pour revoir les méthodes à utiliser pour l'allocation du financement aux immobilisations, aqueducs et égouts. Une politique pour les nouvelles méthodes de financement préétablies est en élaboration et son entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} avril 2007.

Le GTNO s'est également efforcé d'augmenter la capacité des administrations locales en offrant des programmes de formation et d'accréditation au personnel des municipalités. Des trousseaux de formation sont offertes dans les secteurs de la gouvernance communautaire, de la gestion, de l'administration, des finances, des réseaux d'aqueducs et d'égouts, des aéroports, de la protection contre les incendies, des mesures d'urgence, du respect des règlements, de l'administration des terres, et de la gestion des travaux publics. Durant la dernière année financière, le GTNO a ainsi assuré la prestation de cours à 897 participants d'administrations municipales représentant les 33 communautés ténosées.

L'Entente sur la taxe fédérale sur l'essence est une autre initiative qui aidera les communautés aux TNO. Elle leur garantira 37,5 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. Le GTNO a négocié une flexibilité dans les critères d'admissibilité et, en collaboration avec les communautés, élabore des plans d'investissement et de viabilité des collectivités.

Le GTNO a aussi établi et mis en place un fonds ponctuel, le Fonds de renforcement des capacités communautaires de 35 millions de dollars, dont le financement provient de la Stratégie pour le Nord, afin d'encourager les gouvernements locaux à travailler ensemble pour faire avancer leurs priorités respectives en matière de renforcement des capacités et de réaliser des projets qui bénéficieront à leur communauté dans son ensemble.

Autres initiatives

Le GTNO a entrepris d'autres initiatives qui soutiennent la priorité du plan stratégique d'aider les gens à s'aider eux-mêmes et à faire avancer les buts connexes décrits dans le plan stratégique.

La *Loi sur les mesures de protection contre la violence familiale* est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2005. Depuis sa mise en œuvre, cette loi a connu l'utilisation par habitant la plus élevée de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada. Le GTNO a effectué un examen de six mois de la loi, pour analyser son utilisation et améliorer sa mise en œuvre et a publié un rapport en mars 2006.

Le GTNO a aussi mis en œuvre sa *Réponse au Plan d'action contre la violence familiale TNO (2003-2008)*, qui comprend 72 différentes mesures. Le gouvernement a renouvelé son engagement envers ce travail en prolongeant son partenariat avec les ONG et le gouvernement fédéral afin d'élaborer et de mettre en œuvre la deuxième phase du Plan d'action contre la violence familiale pour la période allant de 2006-2007 à 2010-2011. Le GTNO alloue également 100 000 \$ aux maisons de transition en 2006-2007 pour couvrir les frais de garde d'enfants dans deux de ces maisons, et pour de la formation continue du personnel de première ligne de toutes les maisons de transition.

La Commission des services juridiques a ouvert une nouvelle clinique d'aide juridique consacrée au droit de la famille. Pour augmenter l'accès des familles en conflit à des services d'aide juridique, deux avocats-conseils supplémentaires travaillent à la clinique. Le GTNO a également continué son association avec le ministère fédéral de la Justice pour améliorer les services en matière de droit de la famille disponibles par des initiatives comme des services de règlement extrajudiciaire de conflits, de l'aide pour les enfants et les parents, des ateliers Parents à vie [traduction libre de : Parents forever] qui enseignent des compétences parentales après la séparation et le divorce, et en faisant plus d'éducation juridique publique sur le droit de la famille, avec une campagne ciblée. Le ministère de la Justice des TNO a engagé un avocat à forfait pour offrir des services de médiation en droit de la famille à Yellowknife et à Hay River. Le projet pilote est en cours d'évaluation et le modèle de services de médiation sera réexaminé afin d'offrir des services à l'échelle du territoire.

Le GTNO continue de travailler avec les communautés et la GRC à mieux soutenir les activités de justice locales, en octroyant des fonds, en organisant des sessions d'éducation publique et en apportant sa collaboration générale. Au cours des trois dernières années, un total de 28 postes ont été ajoutés aux services de police. Le gouvernement a continué à améliorer les services de police dans les communautés isolées où il n'y a pas de détachement de la GRC; à améliorer les initiatives locales de prévention du crime et à étendre les services directs aux victimes.

Le gouvernement a pris plusieurs mesures pour évaluer les programmes de sécurité du revenu afin d'en garantir la cohérence. En 2005-2006, le GTNO a accordé plus de 130 millions de dollars en soutien direct aux ménages du territoire et s'est engagé à garantir que ces programmes sont offerts d'une façon cohérente et efficace.

Le Programme de subventions au logement social a été transféré de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (ECF) le 1^{er} avril 2005. Au début, cette subvention était

versée aux organismes locaux d'habitation (OLH) de la SHTNO par la Société, au nom du ministère. Après cette année de transition, le ministère a accepté, le 1^{er} avril 2006, l'entière responsabilité de l'administration du Programme de subventions locatives au logement social. Beaucoup de travail a été fait avec les agents locaux du logement et les clients du logement public en prévision des transferts, afin d'assurer une transition des plus harmonieuses. Des principes, des politiques et des critères applicables aux programmes de sécurité sociale ont été élaborés pour améliorer la cohérence, la transparence et l'accès aux Ténos. On a aussi donné beaucoup de formation au personnel de la sécurité du revenu et des OLH sur l'administration du Programme de subventions locatives au logement social. Un comité directeur, regroupant des représentants du ministère et de la SHTNO, est en place pour coordonner le soutien au logement social.

Le GTNO a aussi entamé un examen plus général des programmes de sécurité du revenu à l'automne 2005. Un cadre de sécurité du revenu a été élaboré et a mené à de nombreuses recherches et des consultations auprès des résidents des TNO. Cette information est maintenant regroupée et mènera à des propositions de changements en matière de politiques et de lois pour garantir la cohérence à l'échelle des programmes.

Le cadre de travail et le plan d'action pour les personnes handicapées des TNO ont été lancés. Ils décrivent les secteurs prioritaires en matière de conception de programmes et de services pour les personnes handicapées. Le GTNO a réservé un budget annuel de 100 000 dollars pour régler les problèmes soulevés dans le plan d'action. Le Partenariat du comité directeur pour les personnes handicapées déterminera ce à quoi ce financement sera le mieux employé, certains des projets proposés comprenant les nouveaux bureaux satellites du Conseil pour les personnes handicapées des TNO à Hay River et Inuvik. Également, grâce à la Stratégie en matière d'alphabétisation, le GTNO a créé un Fonds de soutien à l'apprentissage pour les personnes handicapées d'un budget de 100 000 dollars, pour aider les adultes ténos handicapés à atteindre leurs buts d'apprentissage.

Priorité n° 2 Négocier des ententes équitables avec le gouvernement du Canada et les gouvernements autochtones

Ce que cela signifie...

Les TNO aspirent à réaliser un système de prise de décisions unique, qui respecte les droits de tous les citoyens ténos et concrétise les aspirations des peuples autochtones par la mise en œuvre d'ententes sur l'autonomie gouvernementale. La priorité n° 2 comprend les éléments suivants :

- Bénéficier de l'exploitation des ressources de notre territoire – conclure avec le gouvernement fédéral des ententes équitables de dévolution et de partage des revenus provenant de l'exploitation des ressources.
- Terminer ce qui est en suspens – conclure les accords sur les revendications territoriales, sur l'autonomie gouvernementale et sur les ressources.
- Négocier, dans le processus de dévolution, la compétence des gouvernements territorial et autochtones des Territoires du Nord-Ouest dans le cadre du régime de réglementation – établissant des normes et des pratiques à suivre.

Principales réalisations

Faire avancer les priorités du GTNO de concert avec le gouvernement du Canada et les gouvernements autochtones comprend souvent des efforts multipartites et obtenir des résultats peut prendre du temps. Certaines des réalisations de cette priorité sont décrites ci-après.

Négocier des ententes équitables avec le gouvernement du Canada

La dévolution et le partage des revenus continuent d'être une priorité absolue pour le gouvernement territorial. Bien que des progrès importants aient été réalisés, les négociations doivent se poursuivre entre le GTNO, le Sommet des peuples autochtones et le gouvernement du Canada sur la dévolution de la gestion des ressources aux TNO, y compris une proportion équitable du solde fiscal provenant du partage des recettes de l'exploitation des ressources, avant de signer un accord de principe. Les négociations pour résoudre les questions en suspens ont subi des délais parce que le gouvernement fédéral a demandé qu'elles soient reportées jusqu'à ce que son groupe d'experts puisse rendre des comptes sur le traitement des revenus des ressources non renouvelables dans la péréquation et sur la formule de financement des territoires (FFT). Le rapport du groupe d'experts a été publié et nous espérons que les négociations sur les ententes en matière de dévolution et de partage des revenus de l'exploitation des ressources reprendront sous peu.

En 2004, le gouvernement fédéral a décidé de procéder à l'examen du programme de péréquation et des accords sur la formule de financement des territoires et a chargé un groupe d'experts d'émettre des recommandations sur les nouveaux accords. Le Conseil de la fédération (CDF) a chargé un groupe semblable d'experts de revoir le déséquilibre budgétaire. Pendant que ces groupes d'experts entreprenaient leur travail, des ententes à court terme ont permis au GTNO d'obtenir 60 millions de dollars supplémentaires au cours des trois dernières années financières. Le GTNO a activement fait avancer ses

intérêts liés à la formule de financement des territoires auprès du groupe d'experts et du groupe consultatif créé par le CDF. Les TNO, le Nunavut et le Yukon ont fait une présentation mixte au groupe d'experts.

Les deux groupes ont publié leurs recommandations respectives au début de 2006. Ils appuient les positions prises par les territoires en matière de formule de financement des territoires. Les premiers ministres provinciaux et territoriaux ont récemment donné leur aval à une approche où les gouvernements territoriaux travailleront avec le gouvernement fédéral pour conclure les changements apportés à la formule de financement des territoires, séparément des discussions sur la péréquation. Au cours de la prochaine année, il faudra travailler de manière continue avec le gouvernement fédéral sur les modalités de formule de financement et avec tous les gouvernements provinciaux et territoriaux sur la question nationale du déséquilibre budgétaire.

Afin de maintenir une gestion budgétaire appropriée, le GTNO a mis en œuvre une *Politique de gestion responsable des finances* qui exige que le gouvernement produise des excédents de fonctionnement continus pour financer une portion de ses dépenses en capital; garantit que les emprunts du gouvernement s'effectuent selon les moyens qu'il peut se permettre; et définit des critères de mesure du rendement pour les emprunts que le gouvernement peut contracter. Le GTNO a obtenu une cote de crédit favorable, qui a été récemment reconfirmée. Le GTNO a aussi présenté une proposition au gouvernement du Canada de changer notre niveau de pouvoir d'emprunt actuel de 300 millions de dollars pour qu'il corresponde mieux notre capacité à financer sa dette.

Grâce à une gestion budgétaire prudente, le GTNO a également été en mesure de faire face aux défis budgétaires les plus immédiats, tout en assurant un excédent d'exploitation de 31 millions de dollars pour 2006-2007. À la fin de 2006-2007, le GTNO devra repayer 290 millions de dollars en impôt des sociétés pour refléter un trop-perçu en 2002. On prévoit que le total de la dette s'élèvera à 233 millions de dollars à la fin de 2006-2007, ce qui représente 77 millions de dollars de moins que le niveau de pouvoir d'emprunt imposé par le gouvernement fédéral.

Conclure les accords sur les revendications territoriales, sur l'autonomie gouvernementale et sur les ressources.

Le GTNO continue de participer à plusieurs tables de négociations sur les revendications territoriales, l'autonomie gouvernementale et les ressources. Le GTNO travaille avec le gouvernement fédéral, le Conseil tribal des Gwich'in et le Conseil régional des Inuvialuit sur différents processus et des ententes de programmes à la suite de la décision de poursuivre séparément les ententes sur l'autonomie gouvernementale. Un accord-cadre pour guider les négociations sur l'autonomie gouvernementale a été conclu avec les Métis et les Dénés du Tulita, et un autre accord-cadre est presque conclu avec la Société foncière de Norman Wells. Une entente finale sur l'autonomie gouvernementale est presque conclue avec les Dénés et les Métis de Deline.

Des négociations sur un accord en principe (AEP) concernant les terres, les ressources et la gouvernance se poursuivent avec les Dehcho, tandis que la Première Nation K'atloodjeechee a officiellement demandé la négociation d'une entente combinant les droits fonciers issus des traités et des profits agricoles. Un protocole provisoire de mise en retrait des terres a été conclu avec les Akaitcho, ce qui guidera la façon dont les

terres sont retirées de l'usage, pendant la négociation d'un AEP sur les revendications territoriales, l'autonomie gouvernementale et les ressources. En 2005-2006, les groupes participant aux négociations avec la Nation des Métis des TNO ont fait des progrès importants en concluant des mesures d'entente sur des points importants qui seront utilisés pour rédiger les chapitres de l'AEP.

En 2005, le GTNO a élaboré et conclu la *Loi sur le gouvernement communautaire Tlicho*. Cette loi a été adoptée le jour de l'entrée en vigueur de l'Accord Tlicho et était nécessaire pour que l'accord entre en vigueur. En 2006, le GTNO a complété les lignes directrices pour l'octroi de contrats gouvernementaux aux communautés Tlicho et aux terres octroyées par l'entente Tlicho. D'autres travaux liés à la mise en application de l'accord Tlicho comprennent l'élaboration d'objectifs de la politique et des processus respectant le chapitre sur les mesures économiques; l'élaboration d'un protocole des relations intergouvernementales régissant les relations entre le GTNO et le gouvernement Tlicho; et le travail avec le gouvernement communautaire Tlicho pour mettre en place des ententes sur l'administration des terres.

Le gouvernement continue de collaborer étroitement avec les gouvernements inuvialuit, gwich'in, tlicho et du Sahtu, de même que le gouvernement du Canada, pour s'assurer que toutes les activités et les obligations relatives aux accords finaux sur les revendications territoriales, sur l'autonomie gouvernementale et sur les ressources sont mises en œuvre par les parties responsables selon les délais impartis. Également, le GTNO appuie vigoureusement les activités de mise en œuvre, tant au stade préliminaire qu'à celui de l'application, pour épauler le développement de capacité en relation avec les accords sur les droits des Autochtones.

Pour garantir la cohérence dans l'approche sur les relations avec les gouvernements autochtones des TNO, le GTNO a élaboré un premier jet des principes et des objectifs de base, afin de garantir un certain degré de comparabilité des normes en matière de services à l'enfance et à la famille, d'adoption, de tutelle, de logement social et de l'éducation de la petite enfance. De plus, des efforts ont été faits pour élaborer une approche de financement détaillées et une résolution portant sur l'autonomie gouvernementale avec le Canada sur les questions bilatérales (GTNO-Canada) de financement de l'autonomie gouvernementale. Une consultation a également eu lieu avec les gouvernements autochtones sur l'élaboration de moyens plus efficaces de les faire participer aux discussions intergouvernementales. À cette fin, le GTNO a créé un Fonds sur les initiatives intergouvernementales pour offrir aux gouvernements autochtones existants et naissants une capacité accrue de participer aux relations de gouvernement à gouvernement. Le GTNO a également rédigé l'ébauche d'une Politique sur les relations intergouvernementales qui l'aidera à guider ses activités de relations intergouvernementales.

Autres activités intergouvernementales

Le GTNO a joué un rôle très actif dans ce domaine et a défendu ses intérêts lors de plusieurs réunions intergouvernementales, dont la direction d'initiatives nationales comme l'élaboration d'une Stratégie nationale des transports, et la direction d'une initiative des premiers ministres de l'Ouest sur une Stratégie de formation des Autochtones de l'Ouest.

Dans le cadre de la Stratégie de formation des Autochtones de l'Ouest, les TNO ont organisé une réunion intergouvernementale en décembre 2005 et ont coordonné les contributions des sept premiers ministres des provinces de l'Ouest et des territoires du Nord sur leurs consultations respectives avec les dirigeants autochtones. Les TNO ont préparé un rapport sommaire de ces consultations et des pratiques exemplaires en matière de formation des Autochtones. Ce rapport a été déposé à la Conférence des premiers ministres de l'Ouest en mai 2006. Du travail supplémentaire effectué dans ce domaine par les ministres de l'Éducation supérieure/de l'Apprentissage/du Marché du travail formera la base des discussions supplémentaires lors d'un sommet sur les possibilités économiques pour les Autochtones qui aura lieu en Saskatchewan en janvier 2007.

Le gouvernement fédéral précédent a commencé à travailler sur la Stratégie pour le Nord. Cette stratégie devait présenter une vision générale pour l'avenir du Nord canadien. Le GTNO a représenté les intérêts des TNO dans la rédaction de l'ébauche de la Stratégie pour le Nord. Les gouvernements des TNO, du Yukon et du Nunavut ont publié conjointement un document panterritorial sur la souveraineté et la sécurité dans le Nord. Parmi les travaux complémentaires, on peut mentionner des présentations à des experts du domaine, ainsi que l'inclusion de la perspective territoriale dans l'ébauche de la Stratégie pour le Nord.

Tel que mentionné, le GTNO a codirigé l'élaboration d'une Stratégie nationale des transports qui porte sur les problèmes du Nord en matière de protection de la souveraineté et de voies de raccordement d'un bout à l'autre du pays. La Stratégie nationale des transports a été présentée publiquement en novembre 2005 lors de la réunion des premiers ministres provinciaux et territoriaux à Kelowna.

Le Cercle des leaders du Nord a été créé au début de l'Assemblée et s'est révélé être un mécanisme très efficace pour les dirigeants du Nord, leur permettant de se rencontrer, d'échanger des idées, de discuter sur des intérêts communs et de s'entendre sur des plans d'action. Le Cercle des leaders du Nord s'est réuni trois fois depuis sa création, à Hay River en 2004, à Inuvik en 2005 et à Norman Wells en 2006. Les partenariats en matière de formation étaient l'un des principaux thèmes de la plus récente réunion du cercle.

Priorité n° 3 Mettre l'accent sur notre économie et notre infrastructure

Ce que cela signifie...

Afin de faire des TNO un territoire véritablement dynamique et prospère, nous devons diminuer notre dépendance financière envers le gouvernement fédéral tout en diversifiant notre économie et en réduisant le coût élevé de la vie dans le Nord. La priorité n° 3 comprend les éléments suivants :

- Diversifier notre économie – soutenir les petites entreprises, les économies traditionnelles, l'exploitation agricole et les pêches, et développer le secteur du tourisme.
- Accroître l'accessibilité aux marchés – améliorer l'infrastructure des transports et les infrastructures communautaires.
- Réduire le coût de la vie dans le Nord – trouver des moyens de réduire les coûts du transport, des services publics, des communications et des biens fonciers.
- Maximiser les avantages du projet de gazoduc pour les Territoires du Nord-Ouest – veiller à ce que les Ténos et les Ténos possèdent les compétences nécessaires pour tirer profit des perspectives économiques associées à la construction du gazoduc de la vallée du Mackenzie.

Principales réalisations

Tel que mentionné ci-dessus, la priorité de mettre l'accent sur notre économie et notre infrastructure revêt plusieurs dimensions. Les TNO ont connu une croissance économique importante au cours des dernières années, attribuable principalement à l'industrie du diamant, et ont un énorme potentiel d'expansion économique continue grâce à la mise en valeur supplémentaire des ressources non renouvelables, dont le projet de gazoduc de la vallée du Mackenzie. Le GTNO joue un rôle important dans la gestion du développement de l'économie en offrant du soutien pour garantir la diversification de l'économie du territoire en améliorant l'infrastructure, en réduisant le coût de la vie, et en prenant des mesures pour maximiser les avantages de développements comme le projet de gazoduc de la vallée du Mackenzie.

Un facteur déterminant pour aider le GTNO à concrétiser cette priorité a été la création du nouveau ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (ITI). Ce ministère a permis de cibler les efforts en faisant progresser cette priorité et en matérialisant certains aspects importants des mesures à prendre, selon le plan stratégique, pour l'économie des Territoires du Nord-Ouest.

Diversifier notre économie

Plusieurs des initiatives spécifiques entreprises par le GTNO pour soutenir la diversification de l'économie sont décrites dans le document *Equitable Access* –

Economic Diversification, qui est un examen exhaustif de l'économie et un plan d'action portant sur tous les secteurs importants de l'économie des TNO. Le document comprend des plans d'action pour treize secteurs économiques et décrit plusieurs des stratégies et initiatives présentées ci-dessous.

Un plan sur le tourisme aux TNO, intitulé *Tourism 2010*, a été rédigé. Il énonce les orientations que suit l'aide du GTNO à l'industrie du tourisme. Le plan définit cinq principaux secteurs dans lesquels le GTNO propose d'investir des sommes importantes. Ce financement à l'appui du tourisme a pour but de multiplier les investissements supplémentaires de la part de partenaires gouvernementaux et privés. On s'attend à ce que cela entraîne un accroissement des dépenses dans ce secteur. Le GTNO a également mis en branle plusieurs initiatives axées sur le renforcement de l'industrie du tourisme, dont l'élaboration de plans régionaux sur le tourisme, la mise en œuvre de la stratégie de marketing des parcs, l'investissement dans l'infrastructure comprenant de nouveaux emplacements de véhicules de plaisance, la mise en œuvre du système de réservations en ligne et de permis électroniques pour les emplacements de camping, et l'élaboration de programmes culturels et d'interprétation pour enrichir l'expérience des visiteurs. Le GTNO a participé à l'EXPO 2005, qui a eu lieu au Japon, ce qui lui a donné une visibilité supplémentaire auprès d'un segment important du marché touristique.

Le GTNO a décidé de mettre un terme à sa participation à l'élaboration de la stratégie nationale du diamant. Il fait plutôt la promotion de l'industrie du diamant aux TNO avec la campagne de marketing *Rare in Nature*^{MD}. Cette campagne vise à positionner les TNO à titre de centre diamantifère, à augmenter la demande et à ajouter de la valeur aux diamants qui sont extraits, taillés et polis aux TNO. Le GTNO s'est aussi efforcé de faciliter l'approvisionnement fiable et constant de diamants bruts pour la fabrication locale, la contribution au marketing des diamants des TNO par des initiatives de marketing direct et la certification des diamants de marque, ainsi que la surveillance des usines pour soutenir ces initiatives.

Le GTNO révisé actuellement l'appui proposé à l'économie traditionnelle et deux rondes de consultations auprès des dirigeants communautaires et régionaux ont mené à l'élaboration d'une nouvelle politique sur l'économie traditionnelle pour 2006-2007. Entre-temps, la mise en œuvre de la stratégie sur les fourrures, grâce au programme *Genuine Mackenzie Valley Fur*^{MD}, a entraîné une hausse importante du revenu des trappeurs ténois. Une grande partie de ce revenu est réinvesti dans d'autres activités économiques à caractère traditionnel. *L'Accord-cadre des TNO sur une politique agricole et agroalimentaire* encourage la salubrité et la qualité des aliments, accélère les progrès en science et technologie, et augmente la diversification et les investissements. Le GTNO continue de soutenir l'industrie territoriale de la pêche en effectuant des évaluations du marché et des études de faisabilité pour les entreprises, grâce au programme de soutien des industries régionales. Le financement a été accordé pour compenser certains des coûts d'exploitation de l'entreprise.

En novembre 2004, le GTNO a lancé la stratégie sur les arts aux TNO intitulée *A Holistic Approach to a Vibrant Arts Sector*. Cette stratégie s'est penchée sur l'efficacité des programmes d'appui aux arts existants et comprend un plan d'action pour répondre aux besoins en émergence. Le GTNO a soutenu le secteur artistique en mettant en œuvre cette stratégie et, plus particulièrement, en créant et en maintenant des services et des programmes, dont le répertoire en ligne des artistes ténois et de l'aide pour les sites Web sur les activités artistiques, la création d'un programme de marque pour les arts

aux TNO, l'élaboration d'une stratégie sur le marketing des arts, et l'offre d'ateliers qui aident les artistes sur des sujets comme l'élaboration de sites Web, le commerce électronique et la création de matériel publicitaire.

Pour ce qui est de la croissance du commerce en gros et de détail, de la construction et du secteur des transports, plusieurs mesures du plan d'action ont été complétées. Les progrès accomplis comprennent l'évaluation continue de la politique sur le Fonds d'aide aux entreprises et l'appui à des conférences et des salons professionnels annuels de débouchés dans le Nord comme Prospects North et Meet the North.

En plus de ces activités propres à ce secteur, le GTNO a entrepris un éventail d'activités très importantes pour soutenir le développement économique aux TNO. La *Loi sur la Société de développement et d'investissement des Territoires du Nord-Ouest* est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2005 et a fusionné les services aux entreprises de la Société de développement des TNO, de la Société de crédit commercial des TNO et du Centre de services aux entreprises Canada/TNO. Cela a également établi le cadre législatif pour que la société d'investissement et d'aide aux entreprises (SIAE) devienne l'organisme administrateur de divers programmes du GTNO visant les entreprises. La SIAE et l'ITI sont en train de terminer un examen et une évaluation exhaustifs des programmes visant les entreprises. Le rapport sur ces travaux est prévu au cours de 2006-2007.

Pour aider encore plus les entreprises du Nord, le GTNO a réduit, à partir du 1^{er} juillet 2006, le taux d'imposition du revenu des sociétés pour les grosses entreprises de 14 pour cent à 11,5 pour cent. Le GTNO a consulté l'industrie, les associations de gens d'affaires et le public sur les choix proposés pour remplacer le programme d'encouragement aux entreprises (PEE), ce qui a entraîné la réduction du taux d'imposition du revenu des sociétés pour les petites entreprises de 4 pour cent à 2 pour cent. En fonction des commentaires obtenus durant ces consultations, le GTNO a décidé de maintenir le PEE actuel.

Pour aider à guider les choix du GTNO en matière de budget et de politiques soutenant ces objectifs généraux de politique économique de développement durable, le gouvernement a commencé l'élaboration d'un cadre stratégique macroéconomique. Son élaboration comprendra de la recherche et de la consultation. La réalisation d'un cadre préliminaire est prévue pour le début 2007.

Le GTNO travaille avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) pour résoudre les problèmes de gestion et de prestation liés au programme d'investissements stratégiques dans le développement économique du Nord (ISDEN). Ce fonds a versé plus de 30 millions de dollars au cours des cinq dernières années et a soutenu des projets, notamment de formation dans le secteur du tourisme et l'amélioration d'infrastructure, de marketing et d'établissement de renommée artistiques, de formation à la gestion d'entreprise, dans le domaine des géosciences et diverses recherche sur les entreprises. Grâce à ISDEN, les TNO ont reçu deux millions pour les géosciences et 500 000 \$ pour des initiatives de développement économique pour 2006.

Améliorer l'infrastructure des transports et les infrastructures communautaires

Au cours d'une période de six années financières commençant en 2003-2004, le GTNO, avec du financement du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS),

accordera un total de 130 millions de dollars à la réfection des routes. Ce financement a aidé le GTNO à élargir, aplanir et améliorer la chaussée de plusieurs routes, pour améliorer la sécurité routière et réduire les coûts d'exploitation pour l'industrie et les automobilistes. À l'été 2006, le tronçon Behchoko-Yellowknife de la route 3 a été achevé. Les travaux sur les tronçons des routes 1, 4, 7 et 8 et d'autres travaux sur les ponts de la route hivernale de la vallée du Mackenzie et des améliorations de surface, y compris la conception et la soumission du point de la rivière Bear, seront terminés au cours des prochaines années.

Avec des entreprises et des entrepreneurs locaux, le GTNO a également collaboré à une nouvelle approche en matière de financement et d'attribution des contrats pour l'entretien de la route hivernale de la vallée du Mackenzie pour la saison 2005-2006. Cette approche a amélioré la sécurité et la norme de la route, malgré un hiver plus clément que la normale.

L'agrandissement de l'aérogare des passagers de l'aéroport de Yellowknife a été achevé durant l'été 2006. L'agrandissement garantit que l'aérogare peut satisfaire aux mesures de renforcement de sécurité exigées par l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA), qui sont entrées en vigueur en janvier 2006, et à la croissance prévue dans la circulation au cours des dix prochaines années. Le repavage des pistes, des voies de circulation et des aires de trafic de l'aéroport Norman Wells a été achevé en 2006. Cela permettra à l'aéroport de faire face à l'augmentation de transport aérien entraînée par le projet de gazoduc de la vallée du Mackenzie. Le Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires de Transports Canada a octroyé un financement de 6,9 millions de dollars à ce projet.

Tel que mentionné auparavant, dans le cadre du nouveau pacte pour les municipalités des TNO, le GTNO a augmenté son engagement envers le financement des projets d'infrastructure par les communautés d'un niveau historique de 17 millions de dollars par année à 28 millions de dollars.

Réduire le coût de la vie

Étant donné les réalités de l'éloignement et du climat, la réduction du coût de la vie aux Territoires du Nord-Ouest est un défi. Cela étant dit, plusieurs activités ont été entreprises par le gouvernement pour soutenir ce but.

Manifestement, la principale mesure qui réduit le coût de la vie est l'éventail de programmes de soutien direct offerts par le GTNO aux maisons. Ces programmes diminuent le coût de la vie des résidents du territoire et comprennent le logement social, le soutien à la propriété, la subvention territoriale à la consommation d'électricité, les services d'adduction d'eau et d'égouts subventionnés, l'aide au revenu, l'aide financière aux étudiants, le crédit d'impôt pour le coût de la vie, les prestations supplémentaires pour soins médicaux et les subventions aux parents d'enfants allant à la garderie. Ces programmes réduisant le coût de la vie aux TNO ont totalisé plus de 130 millions de dollars en 2005-2006.

En plus des subventions et du soutien direct, le GTNO a mis en œuvre plusieurs autres programmes et initiatives visant à réduire le coût de la vie. Le GTNO a collaboré avec Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC) et d'autres partenaires en vue de rallonger la saison de la route praticable l'hiver qui mène à Wekweeti. Une saison plus

longue augmentera les possibilités de réapprovisionnement et d'emploi pour les résidents et, malgré une saison de construction très difficile, la route hivernale qui mène à Wekweeti a été ouverte pendant quatre semaines en 2005-2006. Le GTNO a également terminé une analyse économique des avantages et des coûts de transformation de la route hivernale de Tlicho en une route terrestre, et de la transformation de cette route saisonnière en une route praticable en tout temps. Cette étude sera utilisée pour soutenir une demande de financement présentée au MAINC pour terminer des études techniques et environnementales détaillées de cette route. Cet investissement et les autres investissements dans l'infrastructure des transports mentionnés ci-dessous offrent la possibilité de réduire le coût de la vie aux TNO.

Un éventail d'initiatives éconergétiques a également le potentiel de limiter et de réduire le coût croissant de l'énergie aux TNO. Le GTNO élabore en ce moment un plan énergétique pour le territoire qui assurera une approche coordonnée de ces initiatives et comprendra un cadre législatif et politique approprié pour promouvoir la réduction des coûts énergétiques pour les communautés, ainsi qu'une approche bien planifiée et officialisée pour la mise en valeur des ressources énergétiques des TNO. Le plan d'action sur la rentabilisation de l'énergie du GTNO a financé plusieurs projets de promotion d'économie énergétique dans les maisons ainsi que de réduction de consommation au sein du GTNO.

À moyen et à long terme, l'utilisation des ressources hydroélectriques des TNO, et la possibilité de chauffer avec du gaz naturel des TNO, seront envisagées comme approches pour réduire les coûts des services publics.

Maximiser les avantages du projet de gazoduc pour les Territoires du Nord-Ouest

Le projet de gazoduc de la vallée du Mackenzie (PGM) offre des possibilités considérables aux Territoires du Nord-Ouest, à ses résidents et au secteur des affaires. Le potentiel des retombées de cette exploitation pourrait entraîner une croissance économique importante pendant les décennies à venir. Parallèlement, l'exploitation aux TNO doit se faire de façon à respecter le caractère unique de son milieu.

Le GTNO a joué un rôle actif dans l'examen réglementaire du PGM en participant à l'examen de l'Office national de l'énergie et aux audiences de la commission conjointe. Les négociations d'ententes socio-économiques avec le proposant ont fait de grands progrès. Ces activités donnent, entre autres, l'occasion au GTNO de garantir que les mesures entreprises aideront à maximiser les avantages de ce développement.

Tout en faisant ressortir les aspects négatifs du projet, le Fonds sur les impacts du Projet gazier Mackenzie (FIPGM) pourrait également être utilisé pour soutenir des initiatives aidant à maximiser les avantages de ce développement. Bien que le FIPGM soit offert par le gouvernement fédéral aux organismes autochtones régionaux, le GTNO jouera un rôle important en aidant à déterminer les priorités et en garantissant que les projets soutenus par le fonds s'harmonisent aux programmes du GTNO pour maximiser l'efficacité et éviter le dédoublement.

Le GTNO a mis d'autres initiatives en marche pour aider à maximiser les avantages du projet de gazoduc et d'autres projets d'exploitation des ressources. Par exemple, le gouvernement s'est associé au gouvernement fédéral, aux organismes autochtones et aux entreprises pour soutenir des programmes de la Mine Training Society et de la

Aboriginal Futures. Ces programmes investiront jusqu'à 52,9 millions de dollars pour aider les résidents du territoire à se préparer à des possibilités d'emploi dans les industries d'exploitation des ressources. Le GTNO verse également une aide financière à l'Aboriginal Pipeline Group, qui possède le tiers du gazoduc proposé pour la vallée du Mackenzie, afin de soutenir sa participation à ce projet. Le GTNO a établi le Bureau du gazoduc de la vallée du Mackenzie afin de coordonner l'élaboration de politiques, la planification intergouvernementale et les communications internes et externes des activités du GTNO dans le projet de gazoduc.

Priorité n° 4 Gestion environnementale

Ce que cela signifie...

Les Territoires du Nord-Ouest sont un endroit vaste d'une grande beauté, que le développement urbain n'a pratiquement pas touché. Son environnement naturel immaculé doit être protégé et géré pour les générations à venir. La priorité n° 4 comprend les éléments suivants :

- Protéger l'air, l'eau, les forêts et le territoire – encourager l'exploitation responsable des ressources renouvelables et non renouvelables.
- Établir un secteur de l'énergie efficace – fournir de l'énergie propre à prix abordable aux consommateurs ténos et les encourager à conserver l'énergie.
- Remettre en état les sites contaminés à la grandeur des Territoires du Nord-Ouest – encourager le gouvernement fédéral à nettoyer les sites contaminés abandonnés qui se trouvent sur les terres domaniales, et ce, en temps utile et conformément aux normes environnementales acceptables.

Principales réalisations

La création du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (ERN) a été une étape importante dans la réalisation de cette priorité. Ce ministère a permis de cibler les efforts en faisant progresser cette priorité et en matérialisant certains aspects importants des mesures à prendre, selon le plan stratégique, pour l'environnement des TNO. Voici les faits saillants des autres activités liées à ce secteur prioritaire.

Protéger l'air, l'eau, les forêts et le territoire

La gestion environnementale a été essentielle dans l'approche du GTNO envers tous les projets d'exploitation des ressources, y compris le PGM. Le GTNO reconnaît que les projets d'exploitation des ressources sont importants pour l'avenir économique et social à long terme du territoire, mais il veut que ces projets soient conçus de façon à minimiser les perturbations environnementales, et à protéger le milieu naturel unique des TNO. Dans le cadre du processus d'examen, le GTNO a présenté à la commission conjointe une proposition générale sur le PGM comprenant quelque 75 recommandations visant la protection de l'environnement et garantissant l'achèvement du projet d'une manière pouvant maximiser les avantages et minimiser les impacts négatifs. Ces recommandations sont présentées dans le cadre des audiences de la commission conjointe.

Afin de faire avancer l'adoption de la nouvelle *Loi sur les espèces en péril*, un processus coopératif de rédaction de législation a été mis sur pied et un groupe de travail conjoint, formé du GTNO et des Autochtones, a été créé. Le GTNO a maintenant terminé les premières consultations sur la loi, dont l'introduction est prévue au printemps 2007 et la mise en vigueur à l'automne 2007. Lorsque cette loi sera adoptée, il est prévu qu'une ébauche de la nouvelle *Loi sur la faune* devienne publique à l'hiver 2007.

Dans le cadre de la Stratégie sur les zones protégées (SZP), le comité directeur chargé de la SZP a été formé. Il a recommandé d'adopter une approche selon laquelle les mesures seraient coordonnées par le GTNO, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et les organismes environnementaux non gouvernementaux liés à la SZP. Le recrutement de personnel est en cours. Plusieurs zones ont été présentées comme candidates à la protection en vertu de la SZP et des ébauches de cartes de régions essentielles d'espèces sauvages sont élaborées pour révision. D'ici l'automne 2007, les évaluations des zones candidates seront terminées.

La mise à jour de l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre aux TNO a été publiée en avril 2005 et, afin de confirmer l'orientation stratégique et les secteurs prioritaires adoptés par le GTNO en matière de changement climatique, on a entamé un examen de la Stratégie sur les gaz à effet de serre des Territoires du Nord-Ouest avec des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux. En mars 2005, un atelier regroupant les principaux partenaires concernés par les enjeux du changement climatique dans le Nord a eu lieu. On y a examiné les mesures mises en œuvre en vertu de la stratégie. À l'automne de 2006, une Stratégie sur les gaz à effet de serre et un plan de mise en œuvre renouvelés seront publiés.

En raison de l'imminence des élections fédérales, les négociations sur un protocole *fédéral-territorial d'entente sur le changement climatique* ont été arrêtées à la demande du gouvernement du Canada en novembre 2005. Le GTNO attend la notification du gouvernement fédéral pour reprendre les négociations.

Le GTNO entreprend plusieurs initiatives avec le gouvernement fédéral pour produire de l'information plus précise pour la surveillance environnementale. Il s'agit d'outils d'identification pour surveiller et gérer les effets cumulatifs dans le delta de Beaufort, d'efforts de collaboration pour établir des quadrilatères permanents de surveillance pour la collecte de données écologiques de base et surveiller les changements au fil du temps dans les paysages forestiers des TNO, ainsi que de mises à jour de la classification d'occupation des sols afin de mieux offrir de l'information pour évaluer l'exploitation. Le GTNO a également créé des postes d'agents régionaux en protection environnementale dans toutes les régions.

Le GTNO travaille avec les entreprises et les communautés pour surveiller et atténuer les impacts environnementaux des projets d'exploitation des ressources. Un représentant du GTNO siège au Conseil consultatif chargé de la surveillance environnementale, créé pour surveiller le projet de diamant de Diavik, et le GTNO soutient la participation de représentants communautaires au Conseil consultatif des communautés de Diavik. L'*Accord environnemental du projet d'exploitation de diamants de la société DeBeers au lac Snap* prévoit également l'établissement d'un organisme de surveillance environnementale multipartite. Pour mener cette initiative à bien, un comité

directeur a été établi en juillet 2004, et le GNTO a participé, avec les communautés, les entreprises et le gouvernement fédéral, à ce processus.

Le GTNO a créé un programme communautaire FireSmart pour aider les communautés à concevoir des plans d'intervention et de prévention des incendies qui atténuent le risque de perte lors d'incendies de forêt. Un plan FireSmart à l'échelle du paysage est conçu pour la communauté de Fort Smith, et on prévoit qu'une ébauche finale sera discutée avec la communauté à la fin de 2006. D'autres initiatives présentées par le GTNO pour protéger et conserver les ressources forestières des TNO comprennent l'introduction de nouvelles technologies pour aider à la détection des incendies de forêt dans les endroits éloignés, et l'utilisation d'imagerie satellitaire à grande échelle pour produire de l'information sur les types de combustible dans les zones de contact près des communautés.

De nouveaux règlements sur les contenants de boissons sont entrés en vigueur le 1^{er} novembre 2005 en vertu de la *Loi sur la réduction et la récupération des déchets*. Il existe en ce moment des centres de collecte privés dans 26 communautés et desservant 98 % de la population des TNO. Dans les communautés ne possédant pas de centres de collectes locaux accrédités, ERN donne en sous-traitance le fonctionnement de « centres de collecte satellites » afin d'offrir aux résidents l'occasion de retourner leurs contenants de boissons. Durant les sept premiers mois du programme (de novembre 2005 à juin 2006), plus de 14 millions de contenants ont été récupérés grâce au programme.

Établir un secteur de l'énergie efficace

Le GTNO a publié un document de discussion sur le plan énergétique des TNO intitulé *Energy for the Future* en juin 2006. Ce document souligne les questions clés qui doivent être traitées dans un plan énergétique exhaustif pour le territoire et a servi de point de référence pour les consultations de l'été 2006. Une ébauche du plan énergétique des TNO est prévue pour l'automne 2006.

À moyen terme, le GTNO continue de travailler avec divers partenaires pour faire progresser le projet d'élargissement du barrage hydro-électrique de Taltson, dont la phase d'évaluation environnementale s'en vient.

Grâce à l'Institut de recherche Aurora, des études de faisabilité sur le potentiel éolien et la mesure du vent sont en cours dans les communautés de Paulatuk, Sachs Harbour, Inuvik et Ulukhaktok. La Société d'énergie des TNO (SÉTNO) mène aussi des études sur la mesure du vent à Yellowknife. Le GTNO termine également une étude sur la gazéification de la communauté. Cette étude examine la possibilité d'approvisionner les communautés le long de la vallée du Mackenzie en gaz naturel.

Le GTNO continue d'encourager la conservation des ressources par les résidents, les entreprises et les communautés du territoire. Le partenariat clé avec l'Arctic Energy Alliance a été renforcé, dans le but d'offrir des programmes d'éducation publique, d'économie de l'énergie et de planification de l'énergie sur le plan communautaire, et ce, à l'échelle des TNO. Le plan d'action sur l'économie de l'énergie du GTNO a soutenu plusieurs activités et initiatives spécifiques, dont l'augmentation du financement et de la capacité du programme ÉnerGuide pour les maisons; l'offre de primes en argent pour les propriétaires et les entreprises pour l'entretien de chaudières et de fournaies; la

tenue d'ateliers sur l'hivérization des maisons dans douze communautés; la formation sur la conservation d'énergie pour les travailleurs du soutien du revenu; la mise à jour de la formation sur l'efficacité énergétique pour les préposés à l'entretien des édifices; plus de formation sur l'efficacité énergétique pour les organismes de logement locaux; la réalisation et la distribution de matériel d'éducation publique donnant des conseils pour réduire les coûts énergétiques; et l'offre de primes pour inciter les entreprises à améliorer leur efficacité énergétique.

Le travail sur l'élaboration de plans énergétiques communautaires a commencé avec plusieurs communautés. Une conférence sur l'énergie communautaire est prévue pour la fin de 2006 afin de faire avancer encore plus l'élaboration de plans énergétiques.

Le GTNO a également encouragé la conservation et l'utilisation d'innovations rentables et de sources d'énergie propre au sein du gouvernement. Certaines des activités ont comprises des balayages thermiques de 175 édifices publics, avec l'intention d'en balayer 200 autres au cours des deux prochaines années; la mise en œuvre de programmes de réaménagement des édifices publics; la mise en œuvre du Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux (PEBC) qui est conçu pour réduire la consommation d'énergie des édifices d'une certaine taille; l'amélioration de la surveillance des coûts énergétiques au GTNO; l'élaboration de lignes directrices en matière d'efficacité énergétique du parc de véhicules; le test de la capacité des véhicules à rendement énergétique pour l'utilisation au GTNO; et l'essai de l'utilisation d'une chaudière à granules de bois au centre correctionnel de North Slave comme alternative énergétique propre et efficace au combustible.

Remettre en état les sites contaminés

L'un des éléments principaux de la priorité sur la gestion environnementale est le besoin de travailler avec le gouvernement fédéral pour remettre en état les sites contaminés aux TNO, et assainir les sites contaminés conformément à des normes environnementales acceptables.

En mars 2005, le GTNO a signé un accord de coopération avec le gouvernement du Canada pour la restauration du site de la mine Giant. La contribution du GTNO à ce projet s'élèvera à 23,75 millions de dollars échelonnés sur 10 ans, tandis que la contribution du gouvernement fédéral s'élèvera entre 275 et 300 millions de dollars durant la même période. Le reste des coûts nécessaires pour achever ce projet de plus de 300 millions de dollars est la responsabilité exclusive du gouvernement fédéral. À ce jour, une ébauche de *Plan de fermeture et de remise en état* de la mine Giant a été conclue par le GTNO et le MAINC, leurs conseillers techniques ainsi qu'un groupe indépendant de spécialistes. Le projet de plan sera présenté à l'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie à l'automne 2006 pour approbation. Après l'obtention de l'approbation régulatrice, le GTNO travaillera conjointement avec le MAINC pour mettre en œuvre le plan de fermeture et de remise en état.

Le GTNO travaille également avec le gouvernement fédéral pour mettre en œuvre l'élaboration d'un plan de gestion à long terme du sol contaminé et d'autres débris situés le long de la célèbre route de transport du Nord.

Le GTNO a réalisé plusieurs projets d'assainissement de l'environnement pour remédier à la contamination du sol causée par les services d'approvisionnement en combustible aux

communautés. En 2005-2006, on a effectué d'importants travaux d'assainissement hydroélectrique à la plage de Sachs Harbour et du côté de la toundra à l'aéroport de Paulatuk. En collaboration avec la SÉTNO, le GTNO a aussi terminé une étude environnementale sur la contamination à l'emplacement d'entreposage de carburants et aux sites de la centrale à Lutsel k'e.

RÉSUMÉ DES MESURES À L'ÉCHELLE DES TNO

Les buts du plan stratégique reflètent la responsabilité partagée des personnes, des familles, des communautés et de tous les niveaux de gouvernement. Bien que le GTNO joue un rôle important dans la prestation de programmes et de services soutenant le mieux-être des résidents du territoire, tous les secteurs jouent sans contredit un rôle important pour atteindre les buts énumérés dans le plan stratégique.

Avec cela en tête, cette section du rapport d'étape résume les résultats récents des mesures à l'échelle des TNO. Les mesures ont été choisies pour permettre de faire état des progrès effectués par rapport aux buts du plan stratégique. Ces mesures ne se rapportent pas seulement aux responsabilités spécifiques du GTNO, mais donnent plutôt un aperçu des tendances territoriales.

L'évaluation des progrès est une partie importante du processus de planification. Bien que des mesures spécifiques mises de l'avant par le gouvernement puissent prendre des années à donner des résultats, la surveillance des tendances des mesures associées à chaque but du plan stratégique peut aider à identifier les secteurs où le progrès a lieu, et d'autres secteurs où des mesures supplémentaires sont nécessaires.

L'approche utilisée pour évaluer le progrès vers les buts du plan stratégique est d'identifier une série de mesures et d'indicateurs associés qui aident à illustrer les tendances. Idéalement, les indicateurs donneraient aux TNO de l'information valable sur une longue période et qui pourrait ensuite être utilisée pour déterminer les progrès récents. Bien que cela soit possible pour certaines mesures, les limitations relatives aux données, comme la cohérence dans les approches de mesure, la petite taille des échantillons et les données manquantes causées par la division des TNO ne permettent pas toujours de faire les analyses désirées à long terme.

Voici un résumé des progrès réalisés par rapport aux buts du plan stratégique. Cette analyse des tendances est basée sur des données d'indicateurs détaillées présentées dans le document d'accompagnement à cette récapitulation, soit le *Rapport d'étape de 2006 du plan stratégique – Volume II : Aperçu détaillé des points prioritaires et des mesures à l'échelle des TNO*. EN général, l'analyse des tendances pour les mesures a tenu compte des changements connus par les indicateurs au cours des trois à cinq années précédentes.

But n° 1 Une voix et une identité ténoises fortes.

<p>1.01 Négociation et mise en œuvre des revendications territoriales et des ententes sur l'autonomie gouvernementale</p> <p>Progrès ↑</p> <p>Des progrès ont été faits dans la mise en œuvre de l'Accord Tlicho et dans la conclusion imminente de l'entente d'autonomie gouvernementale de Déline.</p>	<p>1.02 Négociation et mise en œuvre de la dévolution</p> <p>Progrès ↔</p> <p>Bien que des événements récents soient encourageants, très peu de progrès ont été faits pour conclure des ententes de dévolution et de partage des revenus.</p>
<p>1.03 Vitalité des langues autochtones</p> <p>Progrès ↓</p> <p>Au cours des 20 dernières années, le pourcentage d'Autochtones parlant une langue autochtone a décliné.</p>	<p>1.04 Santé financière du GTNO en matière de fonctionnement</p> <p>Progrès ↑</p> <p>Nous sommes revenus à un surplus, après trois années consécutives de déficits d'exploitation.</p>
<p>1.05 Santé financière du GTNO à long terme</p> <p>Progrès ↑</p> <p>Les frais de service de la dette restent peu élevés pour le GTNO et baissent en tant que pourcentage des recettes.</p>	<p>1.06 Investissement fédéral net aux TNO</p> <p>Progrès ↓</p> <p>Les dernières années ont vu des augmentations importantes en matière de recettes fédérales perçues aux TNO, tandis que les dépenses fédérales n'ont pas suivi un rythme correspondant.</p>

Le but n° 1 signifie que les gouvernements du Nord travailleront ensemble et que les négociations sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale en suspens seront réglées avec succès. Ce but suggère aussi que les gouvernements du Nord auront des ressources suffisantes pour soutenir le fonctionnement et faire les investissements nécessaires; et que les TNO sont un partenaire à part entière dans la confédération. Cela signifie également que les cultures et les langues autochtones des TNO doivent être la source de la force des générations présentes et à venir.

Dans l'ensemble, des progrès dans ce but ont été réalisés au cours des dernières années, bien que les résultats soient mitigés pour certaines de ces mesures. Certains progrès ont été accomplis dans le secteur de la négociation et de la mise en œuvre des revendications territoriales et des ententes sur l'autonomie gouvernementale, le plus remarquable étant la conclusion et la mise en œuvre de l'Accord Tlicho. Au cours des dernières années, des indicateurs de santé financière du GTNO ont vu des améliorations avec le retour à des surplus d'exploitation après trois années de déficits, et le déclin continu des frais de service de la dette en tant que pourcentage des recettes.

Il y a une tendance à la négative dans l'investissement fédéral net aux TNO. Le rapport de recettes fédérales aux dépenses indique que les recettes fédérales des TNO augmentent plus rapidement que les dépenses. Avec les redevances et l'augmentation du recouvrement de l'impôt, les recettes fédérales sont passées de 391 millions de dollars en 1999 à 589 millions de dollars en 2003. Les TNO se classent au 8^e rang des provinces et territoires, avec un rapport de recettes fédérales aux dépenses semblable à celui du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse en 2003.

Les données sur la connaissance des langues autochtones indiquent que le pourcentage d'Autochtones des TNO capables de parler une langue autochtone décline.

But n° 2 Des citoyens en santé et bien instruits vivent dans des collectivités sûres et sont capables d'apporter leur contribution et de mettre à profit les possibilités qui s'offrent à eux.

2.01 Bébés en santé Progrès ↓ Le pourcentage des bébés nés avec un poids-santé tend à diminuer.	2.02 Santé des enfants Progrès ↑ Bien que la santé globale des jeunes soit demeurée relativement stable aux TNO, les blessures chez les enfants ont baissé et les taux d'immunisation ont augmenté.
2.03 Rendement scolaire Progrès ND Les tests de rendement de l'Alberta viennent de commencer à être administrés aux TNO. Les données conjoncturelles ne sont pas encore disponibles.	2.04 Criminalité juvénile Progrès ↓ Le taux de jeunes accusés de crimes a aussi augmenté ces dernières années
2.05 Jeunes physiquement actifs Progrès ↔ Le pourcentage de jeunes physiquement actifs est demeuré relativement stable.	2.06 Comportements des jeunes liés à la santé Progrès ↔ Le taux de tabagisme des jeunes a baissé de façon significative depuis le milieu des années 1990, mais la consommation abondante d'alcool et les ITS ont augmenté.
2.07 Niveaux de scolarité Progrès ↑ Depuis le milieu des années 1990, le taux d'obtention de diplômes d'études secondaires est à la hausse.	2.08 Taux de criminalité Progrès ↓ Dans l'ensemble, le taux de crimes violents a augmenté de façon significative aux TNO depuis 2002.
2.09 Taux de tabagisme Progrès ↑ Le taux de tabagisme général chez les personnes de 15 ans et plus a baissé aux TNO au cours des dernières années.	2.10 Alcoolisme et autres toxicomanies Progrès ↔ Bien que leurs données soient plus ou moins stables, des études récentes indiquent des taux de consommation abondante d'alcool semblables à ceux du milieu des années 1990.
2.11 Styles de vie sains Progrès ↔ Le pourcentage global de la population inactive est demeuré relativement stable aux TNO.	2.12 Taux de décès prématurés Progrès ↔ Le taux de décès prématurés est demeuré relativement stable aux TNO.
2.13 Revenus des ménages Progrès ↑ Les revenus des ménages sont à la hausse depuis 2000 avec plus de 50 % des familles du territoire gagnant plus de 75 000 \$ annuellement.	2.14 Problèmes de santé chroniques Progrès ↓ Bien que la fréquence de cancers envahissants soit demeurée relativement stable, la fréquence du diabète a augmenté.
2.15 Santé des personnes âgées Progrès ↔ Le pourcentage de personnes âgées vivant avec des problèmes chroniques est demeuré relativement semblable.	2.16 Logement Progrès ↑ Les conditions d'encombrement et les taux d'accession à la propriété s'améliorent, tandis que les indicateurs de la qualité du logement sont demeurés relativement stables.

Le but n° 2 signifie que les bébés et les enfants naissent en bonne santé; qu'ils reçoivent les soins et l'attention nécessaires; et que les résidents considèrent le mieux-être comme le choix à retenir et font des choix productifs et sains.

Dans l'ensemble, les TNO ont atteint des résultats mitigés pour les mesures associées à ce but au cours des dernières années. Une autoévaluation de la santé des jeunes aux TNO est semblable au niveau à l'échelle du pays, tandis que les taux de blessures chez les jeunes et d'immunisation indiquent des tendances positives. On peut également mentionner des progrès d'augmentation des niveaux de scolarité par la hausse croissante des taux d'obtention de diplômes d'études secondaires. Le taux de tabagisme général est en déclin et les revenus des ménages sont en croissance aux

TNO, car plus de 50 % des familles du territoire gagnent plus de 75 000 \$ annuellement. Les conditions de logement aux TNO s'améliorent également.

Plusieurs mesures sont demeurées relativement stables au cours des dernières années. Les niveaux d'activité physique chez les jeunes et au sein de la population en général sont demeurés stables et semblables aux moyennes canadiennes. Bien que le taux de tabagisme chez les jeunes aie diminué, la consommation abondante d'alcool et le taux d'infections transmissibles sexuellement (IST) ont augmenté. Bien que plutôt instables, les indicateurs de consommation abondante d'alcool aux TNO sont semblables à ceux du milieu des années 1990. Le taux de mortalité pour les personnes de 50 ans et moins a été très instable au cours des dernières années. Tandis que les décès causés par les blessures sont à la baisse, le taux de suicide a été plutôt élevé aux TNO au cours des dernières années. Les indicateurs de la santé des personnes âgées sont également demeurés relativement stables au cours des dernières années.

Les mesures associées aux bébés en santé, aux crimes commis par des jeunes et des adultes, et aux problèmes de santé chronique montrent un déclin au cours des dernières années. Le pourcentage de bébés nés au territoire avec un poids-santé tend à diminuer depuis le début des années 1990. Le taux de jeunes accusés de crimes a aussi légèrement augmenté au cours de la dernière décennie aux TNO, tandis que le taux de crimes violents pour l'ensemble des TNO a augmenté de façon marquée au cours des quatre dernières années. Pour les problèmes chroniques aux TNO, bien que la fréquence de cancers envahissants soit demeurée relativement stable, la fréquence du diabète a augmenté.

But n° 3 Les communautés et les régions sont bien administrées et viables et sont capables de réaliser leur potentiel.

<p>3.01 Finances municipales</p> <p>Progrès ↔</p> <p>Le nombre de communautés déclarant un déficit ou avec un tout petit surplus est demeuré relativement stable depuis 2000.</p>	<p>3.02 Infrastructure municipale</p> <p>Progrès ↑</p> <p>Les contributions du GTNO à l'infrastructure municipale ont augmenté de façon significative.</p>
<p>3.03 Emplois au sein de l'administration municipale</p> <p>Progrès NA</p> <p>Une mesure sur les emplois au sein de l'administration municipale n'a pas encore été élaborée.</p>	<p>3.04 Formation au sein de l'administration municipale</p> <p>Progrès ↑</p> <p>Les inscriptions aux cours offerts par l'École d'administration municipale ont augmenté de façon significative depuis 1999-2000.</p>
<p>3.05 Participation aux postes élus de l'administration municipale</p> <p>Progrès ↔</p> <p>Le nombre total de candidatures et le pourcentage d'acclamations sont demeurés relativement stables au cours des dernières années.</p>	<p>3.06 Bénévolat</p> <p>Progrès NA</p> <p>Les données conjoncturelles sur le bénévolat aux TNO ne sont pas disponibles.</p>

Le but n° 3 signifie que les buts des communautés et des régions se réalisent grâce à la collaboration; que les communautés ont la capacité dont elles ont besoin; et que le gouvernement est doté de structures de gouvernance claires, responsables et efficaces.

Les mesures pour ce but ont besoin d'être élaborées plus à fond, mais les mesures disponibles indiquent une augmentation importante des contributions du GTNO à l'infrastructure municipale au cours des dernières années, dans le cadre du *nouveau pacte pour les municipalités des TNO*. Il y a aussi eu une amélioration des activités de

formation pour les employés de l'administration municipale avec une augmentation allant de moins de 100 personnes recevant de la formation de l'École d'administration municipale en 1999-2000 à environ 1 000 personnes durant chacun des trois derniers exercices financiers. Bien qu'ils soient en général relativement stables, les indicateurs de la participation municipale sont bons, le nombre de candidatures étant plus élevé que la moyenne et le pourcentage de postes élus par acclamation moins élevé au cours des deux dernières années.

Les indicateurs des finances municipales indiquent que le nombre de communautés avec un tout petit surplus s'est stabilisé au cours des dernières années. Bien que le nombre de communautés déclarant un déficit était plus élevé que la normale en 2005, cette valeur a également été généralement stable.

But n° 4 L'économie diversifiée offre des perspectives et des possibilités de choix aux résidents des Territoires du Nord-Ouest.

4.01 Résultats économiques généraux Progrès ↑ De 1999 à 2005, l'économie du territoire a connu une croissance de 71 %.	4.02 Effectif total Progrès ↑ La croissance des emplois territoriaux a devancé celle au Canada au cours de trois des quatre dernières années.
4.03 Diversification des emplois Progrès ↔ Le pourcentage total de résidents du territoire travaillant dans le secteur privé est demeuré stable au cours des cinq dernières années.	4.04 Rémunération tirée d'un emploi Progrès ↑ Il y a eu une forte croissance de la rémunération tirée d'un emploi aux TNO depuis 2000.
4.05 Production de ressources non renouvelables Progrès ↑ L'ouverture d'Ekati en 1998 et de Diavik en 2003 a entraîné de fortes augmentations dans la production de ressources non renouvelables aux TNO.	4.06 Exploration minière Progrès ↑ Bien que l'exploration minière soit quelque peu plus instable, les dépenses de l'exploration pétrolière et gazière ont augmenté de façon marquée depuis 1999.
4.07 Production forestière Progrès ↔ Le total du volume et de la valeur du bois récolté est demeuré relativement stable au cours des dernières années.	4.08 Production de poissons et de fourrures Progrès ↔ La production de fourrures a fait preuve d'une forte croissance au cours des dernières années, tandis que la valeur de la pêche commerciale est en déclin.
4.09 Croissance du commerce en gros et de détail Progrès ↑ En raison de la relation étroite avec les activités de construction d'envergure, le commerce en gros est instable. Toutefois, il y a eu une croissance stable dans le secteur du commerce de détail.	4.10 Croissance du secteur du tourisme Progrès ↑ Depuis l'exercice financier de 2001-2002, le secteur du tourisme a constaté une augmentation constante du nombre de visiteurs aux TNO.
4.11 Contribution du secteur des transports à l'économie Progrès ↔ Bien qu'il représente une industrie florissante, le PIB lié au secteur des transports est demeuré relativement stable au cours des cinq dernières années.	4.12 Croissance de l'industrie des services Progrès ↔ Il y a eu très peu de changements dans les emplois de l'industrie des services (exception faite des services gouvernementaux) aux TNO au cours des cinq dernières années.
4.13 Commerce territorial Progrès ↔ Depuis 2000, la croissance dans la demande finale a égalé la croissance des importations dans l'économie des TNO.	

Le but n° 4 signifie qu'il existe une approche équilibrée au développement de tous les secteurs; que la population ténosé est la principale bénéficiaire de l'exploitation de nos ressources; que les ressources renouvelables, les petites entreprises et les projets

touristiques sont viables et durables; et que l'économie traditionnelle permet aux personnes qui choisissent d'y participer de bien gagner leur vie.

La forte économie des TNO se reflète généralement dans les mesures associées à ce but. Tel que mentionné, l'économie des TNO a augmenté de 71 % au cours des six dernières années, comparativement à une hausse de 19 % pour le Canada. Le niveau des effectifs et la rémunération tirée d'un emploi ont connu une forte croissance au cours des cinq dernières années. Grâce à l'exploration dans l'industrie du diamant et le prix élevé du pétrole et du gaz naturel, les activités de production et d'exploration dans le secteur des ressources non renouvelables aux TNO ont été intenses au cours des dernières années.

Les indicateurs pour d'autres secteurs économiques comme le commerce en gros et de détail et les indicateurs du secteur du tourisme ont semblé indiquer une forte croissance au cours des dernières années. La croissance dans le commerce de détail a été stable depuis 1999, tandis que l'industrie du commerce en gros est beaucoup plus instable, indiquant une certaine vigueur durant la phase de construction de gros projets d'exploration. Depuis le déclin de 2001-2002, le nombre de visiteurs aux TNO augmente progressivement.

D'autres mesures associées à ce but sont demeurées relativement stables, avec très peu de signe de progrès. Par exemple, la diversification des emplois a indiqué que le pourcentage de résidents travaillant dans le secteur privé est demeuré relativement stable au cours des quatre dernières années. Bien que l'industrie de la fourrure ait connu des augmentations importantes de la valeur des fourrures au cours des dernières années, la tendance dans la pêche commerciale indique un déclin considérable. La croissance dans le secteur des transports aux TNO a été relativement faible. Aussi, il y a eu très peu de croissance dans les emplois de l'industrie des services (exception faite des services gouvernementaux) aux TNO au cours des cinq dernières années. Enfin, les données sur le commerce indiquent que les importations, en tant que pourcentage de la demande globale dans l'économie, ont augmenté en même temps que l'économie. Cela peut refléter, en partie, les types de biens et services demandés par les industries responsables de la croissance la plus forte des dernières années.

But n° 5 Gestion et protection de l'environnement naturel.

<p>5.01 Mesures visant la qualité de l'air</p> <p>Progrès ↔</p> <p>Bien que la disponibilité des données rende l'analyse des tendances difficile, l'information annuelle moyenne demeure stable pour la poussière fine et le dioxyde de soufre.</p>	<p>5.02 Niveaux de biodiversité</p> <p>Progrès ↑</p> <p>À l'heure actuelle, douze zones ont entamé le processus pour obtenir la désignation de zones protégées, comparativement à neuf l'année précédente.</p>
<p>5.03 Mesures sur la foresterie durable</p> <p>Progrès ↔</p> <p>Cette mesure de gestion forestière indique très peu de changement dans le secteur de la superficie des forêts des TNO faisant l'objet d'un inventaire détaillé au cours des dernières années.</p>	<p>5.04 Populations d'espèces naturelles abondantes</p> <p>Progrès ↓</p> <p>Malgré la variation selon l'espèce, les populations de caribou baissent, tandis que les populations de bisons sont stables ou augmentent.</p>
<p>5.05 Mesures de dépollution environnementale</p> <p>Progrès ↓</p> <p>Le nombre global de déversements signalés a été plus élevé au cours des quatre dernières années.</p>	<p>5.06 Production d'énergie</p> <p>Progrès ↓</p> <p>Une augmentation dans l'activité industrielle a mené à une augmentation de la quantité d'énergie produite aux TNO.</p>

Le but n° 5 signifie qu'il y aura une gestion coordonnée et responsable de l'environnement; que les gouvernements assumeront leurs responsabilités et passeront aux actes pour remettre en état les sites naturels contaminés; et que les gouvernements, les entreprises et les particuliers consommeront tous les ressources et l'énergie de manière responsable.

Les mesures de ce but reflètent les défis permanents de la protection de l'environnement. Bien que la mesure de la qualité de l'air aux TNO s'améliore, l'information disponible indique une tendance relativement stable. La mesure de l'industrie forestière reflète que très peu de progrès ont été accomplis au cours des dernières années dans la réalisation des inventaires forestiers. Certains progrès ont été réalisés, car il y a eu une augmentation dans le nombre de zones ayant entamé le processus pour obtenir la désignation de zones protégées.

De l'information récente indique que, malgré la variation selon l'espèce, plusieurs populations de caribou baissent. Des tendances plus positives deviennent évidentes pour les populations de bisons. Le nombre de déversements d'hydrocarbures a augmenté de façon significative depuis 2000. La génération électrique a augmenté au cours des dernières années, bien que la grande partie de l'augmentation puisse être attribuée à un nouveau développement industriel.

CONCLUSION ET PROCHAINES ÉTAPES

Ce rapport d'étape présente les mesures prises par le GTNO pour renforcer les priorités du plan stratégique du GTNO élaboré au début de la 15^e Assemblée législative. Même si beaucoup de travail a été réalisé, le GTNO continuera de faire avancer ces priorités.

Afin de continuer les efforts pour aider les gens à s'aider eux-mêmes et à s'acquitter de nos responsabilités communautaires, familiales et personnelles, les mesures prioritaires du GTNO au cours de la prochaine année comprendront le développement continu d'un modèle universel de sécurité du revenu et la stabilisation du programme d'allocation de logement social. L'initiative sur le logement abordable continuera d'être mise en œuvre et le GTNO continuera de coordonner la deuxième phase de l'initiative des mesures contre la violence familiale. Un autre modèle devra être identifié pour le programme Partenariat pour l'emploi et les compétences des Autochtones. La mise en œuvre du nouveau pacte pour les municipalités des TNO se poursuivra.

Pour renforcer la priorité de négocier des ententes équitables avec le gouvernement du Canada et les gouvernements autochtones, le GTNO poursuivra ses efforts, durant l'année qui vient, pour négocier une nouvelle formule de financement des territoires et résoudre le problème du niveau de pouvoir d'emprunt. Le GTNO fera également sa part pour conclure un accord de principe sur la dévolution. La question du partage des revenus provenant de l'exploitation des ressources sera également une priorité et est liée aux problèmes de déséquilibre budgétaire à l'échelle nationale. Nous espérons que l'entente sur l'autonomie gouvernementale de Déline sera conclue cette année.

Le GTNO continuera de consacrer des efforts à l'économie et à l'infrastructure, en prévoyant des activités d'envergure par rapport au gazoduc de la vallée du Mackenzie. Le GTNO continuera de représenter les intérêts territoriaux lors de l'examen de processus de réglementation de ce projet, dont la commission conjointe et l'Office

national de l'énergie. Le GTNO travaillera avec les organismes autochtones régionaux et le gouvernement fédéral pour garantir la mise en œuvre efficace du Fonds sur les impacts du Projet gazier Mackenzie (FIPGM). Les priorités de l'infrastructure, dont le projet de pont du Deh Cho, continueront à progresser. Les efforts de diversification économique comme la mise en œuvre du plan intitulé *Tourisme 2010*, comprenant l'amélioration des parcs et des attractions régionales, l'amélioration du fonctionnement des parcs et l'aménagement du nouveau parc Canol, iront de l'avant.

Au cours de la prochaine année, le GTNO se consacrera tout particulièrement à inclure la priorité de la gestion de l'environnement dans l'élaboration de la politique énergétique et de la mise en œuvre continue du programme de conservation d'énergie. La *Loi sur les espèces en péril* continuera d'être élaborée durant la prochaine année, et le GTNO élaborera une stratégie visant les caribous des toundras. Les travaux de remise en état de la mine Giant se poursuivront.